

ORAN / GE PRESSEE

NOTRE DOSSIER :
RELATIONS CANTON-COMMUNES

03

Edito

04

Marché de
Noël

05

Dossier
Canton -
Communes

10

Entretien
avec O. Roy

12

Parole aux
membres
N. Fournier

14

Groupements:
Genève Sans
Frontières

Agenda

février

Di 10.02

Votations
populaires

Ma 26.02

Séance d'accueil
nouveaux membres
à 19h00
Siège du PDC

Je 28.02

Session du
Grand Conseil
à l'UIT

mars

Ve 01.03

Session du
Grand Conseil
à l'UIT

Lu 04.03

CODIR
à 19h00
Siège du PDC

Me 06.03

Séance
Starting-Block
à 12h15
siège du PDC

Me 06.03

Conférence des
présidents d'Ass.
à 19h00
siège du PDC

Je 14.03

Assemblée délégués
à 19h00
S. Communale de
Confignon

l'équipe de l'Orange Pressée



Rédacteur en chef
Benoît Cerutti



Editeur Responsable
Nicola Fournier,
Secrétaire général du PDC



Graphisme
Arthur Miffon
barth-communication.ch

le déménagement en douceur



BALESTRAFFIC

Certifié Charte Qualité
AGED
2019

17-19 rue Baylon - 1227 Carouge - Tél. 022 308 88 00 - www.balestraffic.ch

Soutenez le PDC

Vous partagez les idées de notre parti et de nos élus?

*N'hésitez pas à nous soutenir en faisant un don.
Vous contribuerez ainsi à aider le PDC à porter ses idées et
valeurs lors des votations, des campagnes mais aussi tout au
long de la prochaine législature.*

Nous vous remercions chaleureusement.

Compte CCP: 17-43834-0
IBAN: CH82 0900 0000 1704 3834 0
Parti Démocrate-Chrétien du canton de Genève
Motif versement: don PDC Geneve (canton)

EDITO



RFFA: des compromis pour avancer !

*«Depuis bien longtemps,
un tel scrutin, n'aura été
aussi capital pour l'avenir
de Genève.»*

Depuis presque huit ans, la question de l'adaptation de la fiscalité des entreprises aux standards internationaux, est au cœur des débats en Suisse, et surtout à Genève.

Après de multiples propositions, et un refus en votation fédérale, les paramètres d'une réforme acceptable par une majorité de la population, ont été trouvés cet automne.

Au niveau fédéral, emmenés par des Conseillers aux États PDC, PLR et PS, soucieux du caractère urgent de la réforme, un compromis a été trouvé. Il se construit autour deux axes: la réforme du niveau d'imposition des entreprises, couplée à un financement supplémentaire en faveur de l'AVS. Le principe d'un franc de recette fiscale perdu dans le cadre de la réforme est compensé par un franc de financement supplémentaire en faveur de l'AVS. Certes, ce compromis n'est pas parfait, il mélange un peu les genres, mais il permet d'assurer une acceptation en votation populaire.

Au niveau cantonal, là aussi, les choses -enfin !- avancent. Suite à la présentation d'un nouveau projet en septembre dernier par le Conseil d'État, la commission fiscale est parvenue à un compromis avec certaines forces de gauche. Le taux unique d'imposition sera de 13,99 %, réduisant ainsi de moitié (186 mio) les pertes initialement estimées. Là aussi, une compensation équivalente est prévue en faveur de la population dans le cadre des subsides d'assurance maladie qui se verront dotés de CHF 186 mio. supplémentaires. Enfin, une levée partielle du frein au déficit a été actée. Alors certes, là aussi, ce compromis n'est pas parfait. Mais il permet d'assurer l'attractivité fiscale du canton, qui est le cœur essentiel de la réforme et donc de préserver près de 60'000 emplois rien qu'à Genève.

Ainsi, en mai prochain, il s'agira de ne pas se tromper. Lors de la votation fédérale et cantonale, il faudra clairement s'engager pour ces deux projets. Il en va de l'avenir des emplois dans notre canton, et d'une certaine manière, plus largement, du niveau de vie de ses habitants. Depuis bien longtemps, un tel scrutin, n'aura été aussi capital pour l'avenir de Genève.

*«Il en va de l'avenir des emplois
dans notre canton, et d'une
certaine manière, plus largement,
du niveau de vie de ses habitants.»*

Vincent Maître

Orange Pressée, Parti Démocrate-Chrétien • Rue Alcide-Jentzer 9, 1205 Genève
T. 022 328 20 11 • F. 022 328 88 66 • info@pdc-ge.ch • www.pdc-ge.ch • facebook.com/genevepdc
Molésou Impressions, imprimé en 1400 exemplaires sur papier recyclé avec des encres biovégétales

Succès au rendez-vous pour la première édition du marché de Noël aux Bastions !

Interview avec Guillaume Barazzone, magistrat en Ville de Genève, à l'origine de cette nouvelle manifestation qui vise à animer la ville.



Conseiller administratif en charge du département de l'environnement urbain et de la sécurité, Conseiller national.

Pour la première fois en 2018, Genève a eu son « vrai » premier marché de Noël. Pourquoi avoir créé cette nouvelle manifestation ?

J'avais le sentiment depuis un moment que la population avait envie d'un véritable marché de Noël à Genève. On a parfois l'impression que la ville vit surtout en été où il y a une quantité d'activités et d'animations. En hiver, avec le froid et la grisaille, la période précédant les fêtes de fin d'année compte moins d'événements en plein air. Alors je me suis dit qu'un marché de Noël, basé sur des animations de qualité permettrait d'égayer la ville, de lui donner un brin de féerie et de magie à un moment où en a tous besoin de se changer les idées.

Comment expliquez-vous cet engouement ?

Je l'explique par plusieurs facteurs. Premièrement, je pense que la réussite de ce marché de Noël tient beaucoup



du fait qu'en plus d'être un marché de vente d'objets artisanaux de qualité, c'était avant tout un lieu convivial et chaleureux. Le public était large et varié, pourtant chacun pouvait y trouver son compte : de la famille qui cherchait des activités pour ses enfants, aux collègues qui souhaitaient boire l'apéro après le travail en passant par des groupes d'amis qui avaient envie de se retrouver pour un moment de partage autour d'une bonne fondue. Enfin, je dois dire que les compétences des organisateurs ont également beaucoup compté. Malgré les contraintes logistiques liées à la quasi juxtaposition avec la Course de l'Escalade qui avait lieu le premier week-end de décembre, les organisateurs ont réussi à monter un vrai petit village de Noël en à peine quelques jours.

Pouvez-vous déjà nous dire si le Marché de Noël reviendra l'année prochaine ?

Oui bien sûr qu'il reviendra ! Le bilan étant réellement positif, il sera peut-être un peu plus grand lors de la prochaine édition. L'idée serait d'accueillir davantage de chalets destinés la vente de produits issus de l'artisanat local.

En dehors du Marché de Noël, il y a également le festival de lumière Geneva Lux qui s'est agrandi ces dernières années. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Le festival de lumières Geneva Lux est passablement monté en puissance ces dernières années. En à peine 5 ans, le festival est passé d'une dizaine d'œuvres à 26 œuvres lors de cette dernière édition ! Comme le marché de Noël, Geneva Lux vise également à animer les rues de la ville à un moment de l'année où l'on a plus de peine à faire sortir les gens de chez eux. La mise en lumière de certaines places et rues par des œuvres lumineuses permet ainsi aux habitants de redécouvrir leur ville sous un autre angle et donc de se la réapproprier. Cela permet aussi de réduire le tourisme d'achat : en rendant la ville belle et festive, nous encourageons les gens à sortir de chez eux et à faire leurs achats de Noël chez nos commerçants plutôt que sur internet ou ailleurs.

Propos recueillis par Nicolas Fournier

Une carte et un territoire : Genève et ses communes

Lors de la précédente législature, la question de la répartition des tâches entre le canton et les communes a été un enjeu central. S'appuyant sur l'injonction de la nouvelle constitution a réglé cette question, le Conseil d'État s'y attèlera rapidement mais se perdra dans des questions de méthode, avant finalement d'accoucher d'une souris.

En effet, dès le départ, structurée par la vision très centralisatrice du Président du Gouvernement, la question du rôle des communes en ce début du XXIème siècle n'a jamais été posée. Au contraire, rapidement, il semble avoir été décidé de procéder par facilité, en se concentrant uniquement sur ce qui ne faisait guère débat, et ainsi se contenter de clarifier l'existant.

Les principaux domaines clarifiés relevant *uniquement* des communes :

- **Education :** Parascolaire pour l'enseignement primaire.
- **Personnes âgées :** prestations de proximité pour les intégrer dans la vie sociale, lutte contre l'isolement.
- **Culture :** les mesures de soutien à la création, le subventionnement des institutions communales, ainsi que les manifestations culturelles.
- **Action sociale :** les communes ne sont en charge uniquement que d'aides ponctuelles.
- **Sport :** soutien au sport d'élite collectif (équipes sportives à but non-lucratif) par la mise en place de conditions cadres favorables ou par de l'aide financière ; soutien aux organisations sportives en matières d'activités physiques et sportives ; mise à disposition d'infrastructures.

Et maintenant ?

Dans ce contexte, il conviendrait de tout reprendre, et pour commencer, réellement écouter les communes : leurs défis, leurs aspirations et leur réalité quotidienne, au moment où ces dernières sont confrontées à de réels enjeux en matière d'urbanisme, de mobilité et d'infrastructures. Pour cela, nous avons interrogé trois magistrats, qui soit par leur fonction, soit par la commune qu'ils administrent sont au cœur de ces enjeux.

Ils mettent en avant la solidarité intercommunale qui existe réellement, tout comme la qualité de certaines politiques intercommunales, et les nouvelles perspectives en la matière.

Ils nous montrent également la réalité quotidienne de certaines situations, leur capacité à faire face aux manquements de l'État.

Mais au-delà de ces enjeux concrets, à un moment où le lien entre le politique et le citoyen traverse une grave crise de confiance, les magistrats, tout comme les conseillers municipaux, nous rappellent que la majorité des personnes engagées en politique dans ce canton, le font avant tout pour se mettre au service de leurs concitoyens, et avec le souci du bien commun.

Benoît Cerutti

Xavier Magnin :

« Nous voulons tous un Canton de Genève souhaité et désiré, et non imposé par défaut »

Président de l'Association des Communes Genevoises (ACG), Conseiller administratif de Plan-les-Ouates.

Vous avez été élu en septembre dernier, Président de l'ACG. Quelles seront vos priorités ?

Tout d'abord, je suis très heureux dans cette nouvelle fonction. Je rencontre quotidiennement des magistrats communaux qui ont le souci du bien commun, d'avancer sur des politiques publiques au service des citoyens. Par ailleurs, je me réjouis de poursuivre la collaboration avec les autorités du canton, exigeante certes, mais dans un réel souci de construire au service de l'intérêt général.

En septembre dernier, je me suis fixé plusieurs priorités. En premier lieu, travailler dans un climat serein et confiant avec les différents partenaires ou institutions. Une tâche déjà à plein temps ! Nous devons également poser les bases légales de la transformation du SIS en entité intercommunale et défendre la position des communes sur RFFA, les charges dynamiques et la compensation verticale.

J'ai également souhaité demander à chaque commune, quelles sont, selon elles, les cinq grandes priorités des prochaines années. Je me suis également engagé à ce que l'ACG soit un partenaire incontournable du canton, afin que le législateur comprenne mieux le fonctionnement des communes. Notre reconnaissance auprès du grand public doit être renforcée; nous représentons tous les magistrats, toutes les communes, sans exception.

En termes de politiques publiques, je souhaite que les communes, et notamment leur administration, se préparent mieux



à la transformation digitale. Le Smart city frappe à nos portes et la révolution 4.0 n'est pas loin derrière. Je souhaite également m'assurer que l'application de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans soit bien menée par le canton.

Lors de la précédente législature, le Grand Conseil a voté trois lois, concernant la répartition des tâches entre le canton et les communes. Quel premier bilan tirez-vous d'une manière générale ?

Le bilan global n'est pas négatif. Toutefois ces lois n'ont pas amené de grands changements sur le terrain. Concernant la culture, une initiative populaire, acceptée dernièrement par le Grand Conseil, revient sur les décisions de gouvernance. Pour les routes, l'entrée en vigueur des nouvelles compétences communales en matière de gestion de la circulation sur le réseau secondaire non structurant sera repoussée d'une année. Pour la partie sociale et les aînés, il reste encore beaucoup à faire.

Plus précisément sur la culture, il me paraît important que les deux niveaux politiques restent complémentaires. Si les communes doivent continuer à jouer le rôle principal en la matière, il est toutefois indispensable que le canton finance le soutien à la création dont les enjeux dépassent largement les frontières communales.

En septembre dernier, le Conseil d'État a proposé de transférer de nouvelles tâches aux communes, pour un montant d'environ 90 millions. Quelle réponse l'ACG donnera-t-elle à cette proposition ?

L'ACG a clairement signifié son refus. Rappelons le contexte : cette demande vise uniquement à équilibrer le budget cantonal et non à fournir des compétences aux communes. Pour mémoire, la révision de ses prévisions fiscales a permis au canton de tabler sur des recettes fiscales supplémentaires de 211 millions de francs. Il a ainsi pu intégrer 95 millions de francs de charges supplémentaires dans son budget 2019 qui présente, de surcroît, un excédent de 28 millions de francs alors que, dans le même temps, un nombre non négligeable de communes ont eu de la peine à boucler leur budget, voire ont dû se résoudre à présenter un budget déficitaire. J'ajoute, que nous devons également tenir compte de la future mise en œuvre de réforme fiscale des entreprises (RFFA), qui n'est financièrement pas négligeable pour nombre de communes. Enfin, le peuple a déjà largement refusé, en 2005, un transfert de charges similaire voulu par le canton.

En matière d'intercommunalité, quels sont les grands dossiers à venir ?

Le grand dossier qui est en voie de concrétisation est celui des pompiers. La transformation du SIS en entité intercommunale s'impose du fait qu'avec les développements urbanistiques en cours et à venir, cette entité sera appelée à intervenir de plus en plus fréquemment en dehors du territoire de la Ville de Genève. Dans ce contexte, l'instauration d'une gouvernance partagée répond aux attentes conjointes des communes et de la Ville de Genève. Connaissant l'attachement légitime des communes à leurs compagnies de sapeurs-pompiers volontaires, l'existence de celles-ci n'est pas remise en question par cette réforme. Tout au plus, permettra-t-elle aux communes qui le désirent de confier l'entier de leur défense incendie à la future structure. L'Assemblée générale de l'ACG statuera bientôt sur cette proposition et j'ai bon espoir d'aboutir dans la mesure où les échos sont positifs. Une réforme de la protection civile suivra celle des pompiers.

La mobilité, indissociable de la densité, et qui occupera également nos soirées, reste une grande priorité.

Enfin, les différents fonds intercommunaux permettent de mieux répartir les charges financières dues au développement de notre canton.

Au XXI^{ème} siècle, 45 communes, 137 magistrats municipaux, pour un territoire de 282 km², est-ce toujours adapté ? La question des fusions ne s'imposera-t-elle pas un jour ou l'autre ?

Je pense que oui, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, elle est liée à la question financière. Comme indiqué précédemment, certaines communes sont confrontées de plus en plus à des

enjeux financiers importants sans disposer des ressources nécessaires.

La taille des administrations joue également un rôle, notamment pour les plus petites communes qui ne peuvent assumer l'ensemble de leurs tâches; les normes et demandes étant de plus en plus lourdes et complexes. Les Maires et Adjoints doivent ainsi accomplir des tâches revenant, dans les plus grandes administrations, à des employés communaux.

Enfin, il est de plus en plus difficile de trouver des personnes prêtes à se porter candidates aux élections municipales, et les démissions en cours de législature ne cessent d'augmenter.

Ainsi, 160 ans après certains détachements de communes, il est probable que l'on assiste à un phénomène inverse à l'avenir. C'est la raison pour laquelle, j'ai souhaité mettre en place, au sein de l'ACG, des ressources nécessaires notamment en matière d'information, pour permettre aux communes qui le souhaitent, de pouvoir mener une réflexion sur cette question.

Pour conclure je dirais que nous voulons tous un Canton de Genève souhaité et désiré, et non pas imposé par défaut. A nous de nous y atteler !

Propos recueillis par Benoît Cerutti



Dinh Manh Uong :

« une réelle solidarité intercommunale s'exprime de manière concrète »

Conseiller administratif de Confignon, en charge des finances.

Votre commune est l'exemple parfait du développement qu'a connu le Canton ces dernières années. Hier le quartier de Cressy, aujourd'hui celui des Cherpines et Bernex-Est. Comment financièrement appréhender de tels projets ?

Vous avez raison de mentionner le quartier de Cressy, car c'est à ce moment que Confignon a commencé à s'endetter, à hauteur de 25 millions de francs. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à deux défis en matière d'aménagement: le quartier des Cherpines et celui de Bernex-est (quartier de Vuillonex). Avec ces projets, la population de la commune passera de 4600 d'aujourd'hui à 12000 vers 2030. Les investissements prévus pour chacun de ces quartiers correspondent respectivement à 120 millions pour le premier, et 8 à 10 millions pour le second, ce qui est très conséquent pour une commune comme la nôtre.

La commune a toujours dit qu'elle comprenait et soutenait la politique de développement du canton. Mais financièrement, elle ne pouvait, bien évidemment, assurer seule un tel financement. Ainsi, un dialogue très constructif a été entrepris avec les différents Conseillers d'Etat en charge de l'aménagement ainsi qu'au sein de l'ACG, qui a porté certains fruits.

Lesquels ?

La constitution du fonds intercommunal du développement urbain (FIDU), constitue une réelle avancée. Il a pour but de soutenir financièrement les



communes en vue de la construction d'infrastructures publiques rendues nécessaires par l'accueil de nouveaux logements. Il dispose d'un montant annuel de 25 millions de francs, financé pour 23 millions par les communes et 2 millions par le canton. Il s'ajoute, par ailleurs, à d'autres fonds de solidarité, qui existaient déjà.

Pour notre commune, cette aide a permis de ramener la facture à 60 millions de francs. Malgré cette aide importante, cela représente toujours un enjeu conséquent financièrement. Notre budget de fonctionnement s'élève à 15 millions de francs, et celui d'investissement à 3 millions. Ainsi, il faudrait consacrer, pendant 25 ans, l'entièreté de notre budget d'investissement, uniquement pour les infrastructures de ces deux nouveaux quartiers.

On peut dire qu'une réelle solidarité intercommunale s'exprime de manière concrète ?

Oui, tout à fait. Il est important de le dire.

Et au niveau de l'État ?

Il y a une réelle écoute sur les questions de développement urbain, et une vraie volonté politique d'avancer sur cette question.

Sur un autre sujet, en septembre dernier, le Conseil d'État a proposé le transfert de charges pour 90 millions, sur l'ensemble de la législature. Comment, en tant que Conseiller administratif en charge des finances, percevez-vous cette annonce ?

Je la perçois de manière négative. Tout d'abord, je tiens à préciser qu'il conviendrait de laisser digérer RFFA et ses conséquences financières pour les communes. Certes, elles seront moins importantes que prévues, mais elles ne sont pas négligeables financièrement.

De plus, je pense que le canton ne peut pas transférer des charges sans montrer l'exemple dans sa propre gestion financière. En cela, le signal politique envoyé dans le cadre du budget cantonal 2019 est catastrophique. On assiste à une inflation de postes, non financés et ensuite, on demande aux communes de faire des efforts et reprendre certaines tâches. Il faut être un minimum cohérent.

Propos recueillis par Benoît Cerutti

Béatrice Hirsch :

« on peut regretter l'absence d'une réelle politique globale extra-scolaire »

Adjointe à la Mairie de Troinex, Ancienne Députée et Présidente du PDC Genève.

Quel premier bilan de la répartition des tâches faites-vous ?

Si l'on prend le temps de regarder dans les détails l'articulation entre les exigences de la loi et la réalité concrète sur le terrain, on constate des difficultés dans l'application réelle. A titre d'exemple, dans la première loi votée par le Grand Conseil, il est précisé que les communes ont la compétence de s'occuper des personnes âgées, qui ne sont pas en lien avec des structures cantonales, type IMAD, spécifiquement sur la question de l'isolement. Cela passe, notamment, par créer un tissu social autour d'eux, ou veiller, par exemple, lors des canicules, qu'une attention particulière leur soit portée. Mais si l'on prend le temps d'analyser ce qui est fait, on constate qu'aucun outil n'est prévu, hors de ce que les communes avaient pour habitude de faire jusqu'à présent.

Ainsi, concrètement, si une commune souhaite engager une assistante sociale pour s'occuper de cette question, l'élaboration de son cahier des charges sera assez empirique, car aucun cadre précis n'a été posé concernant ses tâches. Chaque commune fait ce qu'elle veut et ce qu'elle peut, avec pour conséquence, des politiques communales en la matière, totalement différentes.

Quels sont les domaines, où les tâches entre le canton et les communes, ne sont pas clairement définies ?

En matière sociale les choses ne sont toujours pas très claires. Si on lit la loi, à part une aide financière ponctuelle, rien n'est formellement du ressort des communes, pour l'instant. A titre d'exemple, si une personne vit une



séparation avec son conjoint/sa conjointe et se retrouve dans un besoin financier urgent, elle va se retourner généralement vers sa commune. Or, formellement, les communes n'ont pas cette tâche, mais bien évidemment elles le font, en leur accordant une aide ponctuelle d'urgence. C'est l'exemple typique d'une zone grise de compétence entre le canton via l'Hospice général, et les communes. On peut penser qu'un jour cette tâche nous sera transférée, mais pour cela, il faudrait avoir une administration avec une taille critique permettant de faire un vrai travail pour aider ces personnes. Or pour les petites communes, les conditions ne sont aujourd'hui pas remplies.

En matière d'intercommunalité, l'institution de référence est le GIAP, en charge du parascolaire, sujet très important pour les familles. En la matière, quels sont les nouveaux défis auxquels les communes sont confrontées ?

Tout d'abord, il convient de clarifier quelques éléments afin de bien illustrer

les défis auxquels beaucoup de communes sont confrontées. Le GIAP se charge uniquement d'organiser et former les animatrices qui encadrent les enfants lors de leur prise en charge parascolaire. La gestion des cuisines scolaires dépend souvent d'associations composées de bénévoles, qui parfois engagent des personnes pour servir les repas. Tout cela est le produit d'une longue histoire mais atteint aujourd'hui ses limites. Ainsi, il est devenu difficile de trouver des bénévoles pour rentrer dans le comité des associations. On a également des situations de personnes salariées pour servir les repas, avec des conditions sociales, notamment en matière de LPP, assez précaires.

En ce qui concerne le GIAP, il est effectivement un très bel exemple de ce qui peut être fait en matière d'intercommunalité. Il constitue une forme d'exemple à suivre. Cependant, il pourrait engager une réflexion quant à la formation des animatrices. On pourrait mieux les professionnaliser, comme par exemple dans le canton de Vaud, avec des titres du type de ASE, formation d'un niveau CFC.

Concernant le parascolaire d'une manière plus globale, on peut regretter qu'il n'y ait pas une vraie politique extra-scolaire, comme cela se fait, par exemple, aux États-Unis. En effet, les choses sont encore très cloisonnées, par exemple entre les associations sportives, culturelles, et le parascolaire au sens strict. Il faudrait une politique qui associe l'ensemble de ces structures. Cela permettrait d'assurer un meilleur encadrement des enfants, une homogénéité de prise en charge et une simplification des agendas des parents.

Propos recueillis par Benoît Cerutti

Entretien avec Olivier Roy

Dans son dernier ouvrage, *L'Europe est-elle chrétienne ?*, Olivier Roy mène une réflexion stimulante sur la question religieuse européenne. Dans le prolongement de son ouvrage de référence, *La Sainte Ignorance*, il cherche à démontrer que les mutations religieuses contemporaines sont le produit d'un détachement des religions avec leur culture d'origine, sous le poids de la modernité, et non d'un prétendu retour du religieux dans les sociétés européennes.

Cet homme au parcours hors du commun (voir son livre d'entretiens, *En quête de l'Orient perdu*), nous livre là une pièce de doctrine importante pour comprendre notre situation présente. Au moment où l'Europe traverse une période cruciale, que les démocrates-chrétiens semblent parfois se chercher, il nous montre en quoi les mutations du paysage social, politique et religieux européen de ces cinquante dernières années doivent nous amener à réfléchir, sur la manière d'accorder nos valeurs, pour faire face aux défis du présent.

Politologue, professeur à l'Institut universitaire européen de Florence. Il a notamment publié : *«la Sainte Ignorance, le temps de la religion sans culture»* (2008), *«En quête de l'Orient perdu»* (2014) et *«le Jihad et la Mort»* (2016).

Peut-on dire que l'Europe, devenue un espace totalement sécularisé, puis fortement déchristianisé dans les années 60-70, est aujourd'hui orpheline de son passé chrétien ?

Oui, orpheline car elle continue à s'en réclamer, alors qu'elle ne l'est plus. La référence aux racines chrétiennes de l'Europe, lors du débat sur la constitution européenne, mais aussi les discours sur l'identité chrétienne en sont les symptômes. Si les gens continuent à se dire « chrétien » dans leur majorité, cela n'a plus rien à voir avec de la foi. C'est une référence purement identitaire. Car lorsque l'on regarde la pratique religieuse réelle, on constate une chute impressionnante de celle-ci, accompagnée d'une ignorance totale des éléments de base du christianisme chez les non-croyants.

Mais au-delà de la simple constatation sociologique de la pratique, produit de la longue sécularisation de l'Europe, il



faut également s'arrêter sur la rupture fondamentale des années 60. Non seulement on y rejette les valeurs traditionnelles, mais on change véritablement de modèle anthropologique (la famille, la sexualité, la femme). Les nouvelles valeurs qui émergent ne sont plus des valeurs chrétiennes sécularisées, implicitement partagées entre croyants et non-croyants.

Elles sont même nettement rejetées par l'Église dès juillet 68, avec l'encyclique *Humanae Vitae* de Paul VI. Et depuis, l'Église met en avant un discours de condamnation de la société moderne, sous forme de normes explicites et d'interdits, notamment en matière de morale sexuelle, qui sera fortement mis

en avant sous les pontificats de Jean-Paul II et Benoît XVI. La déchristianisation de l'Europe est ainsi quasiment actée par l'institution elle-même.

Ainsi, les croyants se réfugient dans une forme de religiosité, sans culture partagée avec les non-croyants ?

Oui, il n'y plus de culture partagée. Les croyants sont soit dans une posture de retrait de la culture dominante, soit dans une critique féroce de celle-ci. Cependant, ils n'opposent pas une culture alternative. Ils sont dans la simple expression de leur religiosité, réduite à des discours parfois très normatifs.

Dans votre ouvrage, vous montrez que la démocratie chrétienne a trouvé son terreau dans le vaste mouvement social qui a accompagné l'entrée de l'Église dans la modernité, qui culminera avec Vatican II. Ce « catholicisme progressiste », qui a porté les partis démocrates-chrétiens en Europe, ne cesse de reculer depuis, comment l'expliquer ?

Car sa base a disparu ou est en train de disparaître. La démocratie chrétienne ne demande pas de certificat de baptême, n'exige pas de pratique religieuse à ses membres, mais simplement l'adhésion à des valeurs chrétiennes sécularisées, reposant sur la liberté, la solidarité et le bien commun, qui sont des valeurs issues des évangiles. Par ailleurs, elle-même sécularise de nouvelles catégories évangéliques, comme le principe de subsidiarité, de manière très concrète dans le champ politique.

De plus, elle recrutait, notamment dans des espaces, comme l'action sociale, incarnés par des mouvements pastoraux comme l'Action catholique, la Jeunesse Étudiante Chrétienne, qui eux aussi connaissent une réelle décrue depuis des décennies. Elle était surtout le lieu du compromis par excellence entre le séculier et le religieux, et de l'effacement de la frontière entre croyants et non-croyants. Or, comme nous l'avons montré, cet espace a disparu avec le retour d'un discours autour de la norme, au sein de l'Église, qui a fait fuir une partie des croyants. C'est au fond la disparition de la culture européenne comme christianisme sécularisé, dans la décennie 1960, qui mettra la démocratie chrétienne en grande difficulté.

Certains, en son sein, sont tentés aujourd'hui par un tournant identitaire. En quoi cela constitue un danger pour elle ?

Car l'identitaire ne porte pas de valeurs. C'est un non-projet. Il se contente de folkloriser la religion, la culture. Quand le gouvernement de la CSU bavaroise propose de remettre les crucifix dans l'administration, au nom de la « culture chrétienne », l'Archevêque de Munich, le Cardinal Marx, lui rappelle sèchement « que la croix n'est pas un signe culturel mais un signe de foi ».

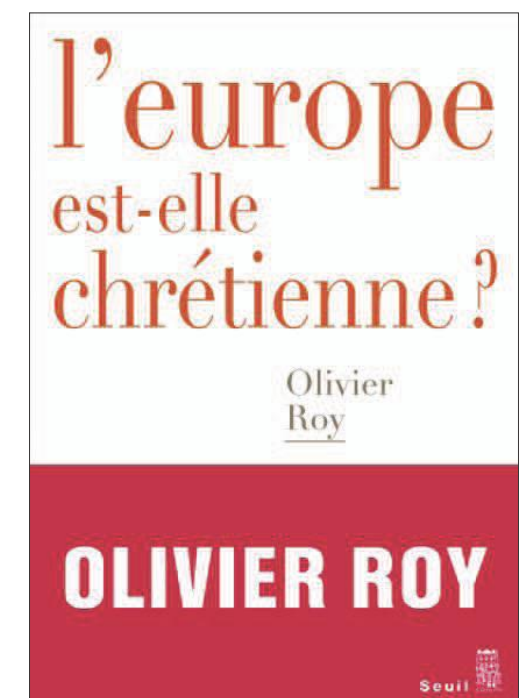
Plus largement, les démocrates-chrétiens doivent poser le débat en termes de valeurs, et non de normes. Qu'est-ce que l'on partage avec l'autre ? Comment faire société ? Les valeurs sont inclusives, les normes exclusives. Ce n'est pas en remettant des crucifix sur les murs et en luttant contre le mariage pour tous, et donc par des interdictions, que la démocratie chrétienne peut reconstituer un projet politique durable.

Vous êtes reconnu comme un grand spécialiste de l'islam, en quoi la démocratie chrétienne a-t-elle un message spécifique à délivrer sur la diversité religieuse en Europe ?

Elle a tout d'abord un passé. Elle a été actrice de la construction nationale. En Suisse, elle s'est même en partie construite autour de la question de la liberté religieuse. Surtout, elle sait faire la distinction entre les ordres, politique et spirituel. Pour le dire plus simplement, elle comprend les croyants. Ce qui leur est possible d'accepter, ce qu'il ne l'est pas. Le drame du moment est que l'Europe ne comprend plus ce que signifie « croire ». Elle réduit cela à de la culture : soit au prisme du multi-

culturalisme (une certaine gauche) soit au prisme de l'identité (une certaine droite), mais tout cela est une impasse. Il faut traiter le religieux en tant que religieux, avec les règles d'encadrement de la pratique religieuse. Et en ce qui concerne précisément l'islam, il faut favoriser l'autonomisation de l'islam comme religion par rapport aux cultures d'origine. C'est une demande d'ailleurs récurrente parmi les classes montantes de seconde et troisième génération, issues de l'immigration musulmane.

Propos recueillis par Benoît Cerutti



Nicolas Fournier

Tête-à-tête avec le nouveau secrétaire général du PDC Genève

Depuis le 1er octobre 2018, Nicolas Fournier a succédé à Basile Dacorogna au poste de secrétaire général du PDC Genève. L'occasion d'évoquer avec lui son rôle et sa vision des défis à venir pour notre parti.

Secrétaire général
Conseiller municipal à Confignon
Membre du PDC depuis 2015

Voilà un peu plus de quatre mois que vous occupez le poste de secrétaire général du PDC. Que retenir de cette première période ?

Je retiendrais tout d'abord que la fonction de secrétaire général est passionnante. Il s'agit d'un poste aux multiples facettes qui permet d'explorer les domaines les plus divers. De la communication de crise au marketing digital, de la réflexion stratégique sur des thématiques politiques à la gestion des finances du parti, tout y passe ! Mon engagement au service du PDC repose donc sur deux piliers : ma détermination et ma curiosité.



Je retiendrais ensuite l'énergie extrêmement positive qui se dégage de notre parti en ce moment. Alors que la sphère politique s'est trouvée ébranlée ces derniers mois par les affaires que l'on connaît, alors que l'engagement citoyen de l'ensemble de nos militants était parfois remis en question par des amalgames plutôt démotivants, les membres du PDC ont eu le courage de taper du poing sur la table et d'exiger « *libre des carcans idéologiques parfois trop restrictifs, le PDC peut et ose se remettre en question et réviser sa ligne politique.* »

Se remettre en question, n'est-ce pas un peu risqué à quelques mois des élections fédérales ?

Évidemment cela comporte des risques, mais l'on sait désormais que la tendance pour le PDC en Suisse –et chez nos voisins européens d'ailleurs– est de perdre régulièrement des plumes. Il apparaît donc essentiel de poursuivre sur la ligne progressiste de notre parti afin de convaincre la population d'adhérer à notre projet de société ambitieux. Sans jamais oublier nos valeurs, notre rôle est d'accompagner la société dans son évolution en garantissant le fonctionnement efficace et pragmatique de nos institutions.

C'est dans cette optique d'ailleurs que la présidence du parti a soumis aux membres une stratégie de rupture pour les prochaines élections fédérales. Non contents de présenter un programme de renouveau idéologique, nous proposerons à la population une liste

de personnalités tirée de la relève de notre parti, celle qui fera la politique des législatures à venir.

Après les élections fédérales, les élections municipales sont au menu ?

Une période bien dense effectivement ! Avec un autre enjeu pour les municipales, celui de trouver du personnel politique motivé à s'investir sur la durée en faveur de politiques publiques locales. Le tour des associations communales qu'accomplit en ce moment la présidence du parti met en lumière la difficulté pour nos sections à recruter de nouveaux membres prêts à s'investir activement au service des collectivités locales. C'est regrettable car le PDC, deuxième parti dans les communes genevoises, dispose d'un excellent réseau et de belles opportunités électorales.

Un remède à cela ?

Une piste en tout cas : la présidence souhaite lancer une grande campagne de recrutement dans le courant du premier semestre 2019. L'enjeu de cette campagne serait à la fois d'occuper le terrain

« *Je retiendrais ensuite l'énergie extrêmement positive qui se dégage de notre parti en ce moment.* »

PDC se bat afin de susciter de nouvelles vocations au sein de la population. Si le concept exact de la campagne n'est pas encore clairement défini, il pourrait être intéressant de travailler sur l'image du militant politique et de la valoriser en tant que « super-citoyen ». Vous en saurez plus à ce sujet dans les mois à venir.

Une campagne de recrutement ? Et d'autres projets en vue pour le parti ?

Absolument ! D'abord sur le plan de la communication externe, la présidence a manifesté la volonté de rafraîchir l'image du parti.

Pour concrétiser cet objectif, une nouvelle équipe de graphistes a été mandatée afin notamment de revoir la charte graphique du PDC, de proposer une forme de systématisation dans la communication lors de campagnes de votations et de revoir le graphisme du journal que vous tenez entre vos mains. Des spots vidéo seront également réalisés afin de faciliter la compréhension des enjeux des votations et autres combats politiques menés par le PDC (ndlr : deux spots ont déjà été tournés sur la thématique de la laïcité et de la recapitalisation de la CPEG).

Le site internet du parti sera également complètement revu avec un graphisme renforcé. Par ailleurs la communication digitale du parti sur les réseaux sociaux notamment sera intensifiée afin de toucher une partie de la population à laquelle le PDC peine parfois à accéder. Sur le plan interne au parti, un accent

sera mis sur l'accompagnement des nouveaux membres par l'intermédiaire de séances d'accueil et d'information, et d'une

campagne de parrainage destinée à accompagner les nouveaux adhérents dans leurs premiers pas au sein du parti (merci d'ailleurs au groupement 4.0 pour leur apport dans ce programme).

Une nouvelle newsletter permettra également d'améliorer la communication des informations transmises par le secrétariat aux membres. Des mesures de soutien aux sections communales seront proposées afin de leur permettre notamment de réaliser leurs propres supports visuels. Une plateforme de partage de documents devrait finalement permettre de mutualiser les initiatives des différentes associations communales et d'améliorer la communication entre les sections et les autres instances du parti.

De nombreux projets que nous nous réjouissons de voir réalisés ! Un dernier mot ?

J'évoquais au début de cet entretien la dynamique positive de ce parti.

J'affinerais un peu mon assertion en parlant de dynamique participative. Cette dynamique se concrétise à travers tous les échelons du PDC. Des membres de la présidence au fonctionnement des différentes

commissions et groupements, de la députation aux sections communales : tous regorgent d'idées et de projets qui bénéficient à l'ensemble du parti. Mon rôle en tant que secrétaire général, avec l'appui extrêmement précieux de l'ensemble du personnel du secrétariat, est de m'assurer que toutes ces idées et tous ces projets bénéficient de conditions favorables pour émerger et exprimer la totalité de leur potentiel.

Propos recueillis par Benoît Cerutti

Surmonter l'effet frontière avec le groupement Genevois sans frontière (GSF)

Partout dans le monde, les villes gagnent des habitants, créent de l'emploi, développent des services, construisent des équipements, innovent, préparent l'avenir. Le Canton de Genève n'échappe pas à la règle et qui peut nier aujourd'hui qu'il constitue le centre d'une agglomération transfrontalière de près d'un million d'habitants, le Grand Genève ?

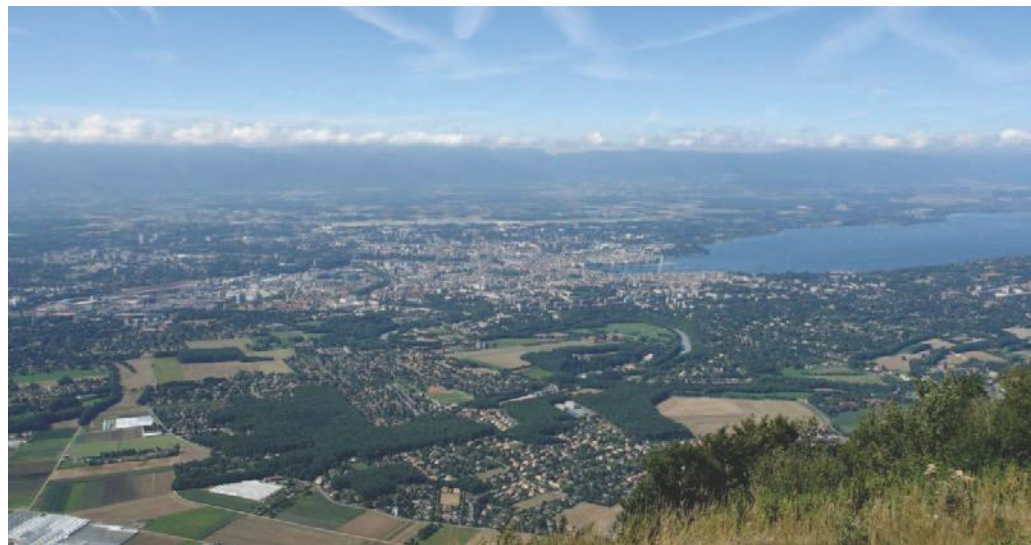
La 3ème génération de Projet d'agglomération franco-valdo-genevois (2007; 2012; 2016) peine encore à convaincre au niveau fédéral. Malgré cela les premières réalisations vont prochainement voir le jour avec le Léman Express, les travaux du tramway transfrontalier Genève-Annemasse, le réseau de bus et de Bus à Haut Niveau de Service. De plus, les voies de passage en douane réservées au covoiturage se développent.

En veillant à la promotion des liens forts pour les genevois et les suisses qui habitent de l'autre côté de la frontière et qui contribuent en leur qualité d'actifs transfrontaliers à l'économie du canton, le groupement Genevois sans frontière (GSF) promeut les idées et valeurs en convergence avec les Démocrates-chrétiens de Suisse et du canton de Genève. L'association est affiliée au PDC Genève en qualité de groupement, selon le chapitre V des statuts du PDC. L'article 5 des statuts précise que l'accession à la qualité de membre au sens de l'article 3 des statuts du PDC a fait l'objet d'une présentation à l'assemblée des délégués du 20 mars 2014.

L'élaboration d'une charte en 8 points, en cohérence avec les valeurs PDC, a permis de focaliser l'action de GSF sur les thématiques transfrontalières liées aux prestations sociales, à la mobilité, à la sécurité, à l'énergie et environnement, à la santé, à l'enseignement, au logement, à l'aménagement du territoire et à l'équilibre dans le développement du Grand Genève.

Dans ce cadre, le groupement GSF a déployé ses actions sous plusieurs formes:

- La participation du PDC à la manifes-



tation d'Annemasse pour le maintien du droit d'option LAMAL/CMU (octobre 2013).

- L'organisation de diverses tables rondes et débats réunissant les élus des deux côtés de la frontière et toute tendance politique confondue, sur les sujets touchant aux votations: P+R, mobilité, social.
- La participation aux débats transfrontaliers, organisés par les municipalités du genevois français et par la société civile du Grand Genève.
- La représentation du PDC suisse et cantonal lors du Congrès des suisses de l'étranger de 2015, à Genève.
- Les campagnes PDC pour les élections fédérales de 2015, les élections cantonales de 2013 et 2108 (Grand Conseil et Conseil d'Etat).

L'engagement de GSF porte également sur le rapprochement de nos compatriotes établis à quelques pas de la frontière et à tous ceux qui vont régulièrement en France voisine pour faire leurs courses et skier, avec la même facilité qu'ont les habitants du Genevois à réserver leurs spectacles à Genève, y prendre l'avion ou le train ou y faire la fête. Car nous,

membres de Genevois sans frontière, voyons le Grand Genève comme un territoire aux opportunités multiples, dans lequel il faut apprendre à évoluer sans complexe, et à créer des synergies qui profiteront à tous. Et ne l'oublions pas, cet accord institutionnel, qui semble si cher à tous, passe d'abord par une collaboration avec les élus d'Europe voisine et par une attitude plus respectueuse et pragmatique.

Pour Genevois sans frontière, 2019 est une année pleine de projets que nous souhaitons partager au sein du PDC et avec nos élus des communes frontalières.

Nous devons faire ensemble ce que nous ne pouvons faire seuls.

Le bureau de GSF:

Paolo Lupo, Houda Khattabi,
Jean-Luc Forni, Jean Charles Lathion, Thomas Putallaz

Intéressés à rejoindre le groupement ?
N'hésitez pas à nous écrire via l'adresse :

genevoissansfrontiere@gmail.com.

Le PDC a besoin de vous : Rejoignez les rangs de nos commissions et groupements !

Vous l'aurez certainement remarqué, chaque édition de notre journal entend mettre en exergue un groupement ou des commissions du PDC. L'enjeu ici est de faire connaître les activités de ces organes indispensables à la vitalité du parti.

Car les commissions et groupements jouent un rôle central dans le développement du PDC. Elles permettent à celui-ci de réfléchir à des solutions nouvelles, élaborer des objets parlementaires, que nos élus pourront proposer dans les législatifs. Œuvrer dans une commission c'est mener un travail thématique de pointe afin de permettre au PDC d'intégrer une problématique au sein du programme de société qu'il défend.

Aujourd'hui, ces commissions et groupements sont à la recherche de forces vives afin de perpétuer ce travail essentiel à la vie intellectuelle du parti, dans

des domaines aussi variés que l'environnement, l'agriculture, l'instruction publique, le social, l'économie et les relations transfrontalières.

Outre les séances « ordinaires » les commissions et groupements organisent régulièrement des débats, des conférences et proposent des actions de mobilisation autour des sujets sur lesquelles elles planchent.

Vous trouverez ci-dessous un éventail des quelques 19 groupements et commissions qui s'investissent régulièrement pour alimenter les réflexions et la cohésion de notre parti.

Le PDC compte huit groupements plus ou moins actifs. Les groupements des Aînés, des Femmes, des Jeunes et des Chrétiens-sociaux rassemblent des membres aux intérêts divers et comptent des relais au sein du PDC Suisse. Les groupements des Indépen-

dants, du GAPA (Groupement des administrations publiques et assimilées), du Starting-Block (sport) et des Genevois Sans Frontière (GSF) complètent cet éventail particulièrement fourni.

Le parti compte 11 commissions thématiques couvrant la plupart des politiques publiques sur lesquelles le PDC est actif.

Une politique publique nous a échappé ? N'hésitez pas et lancez une nouvelle commission thématique pour œuvrer de manière participative à l'élaboration du projet de société démocrate-chrétien.

Vous souhaitez vous investir pour l'une ou l'autre des thématiques portées par nos commission ? Contactez-nous (info@pdc-ge.ch) et faites le pas !

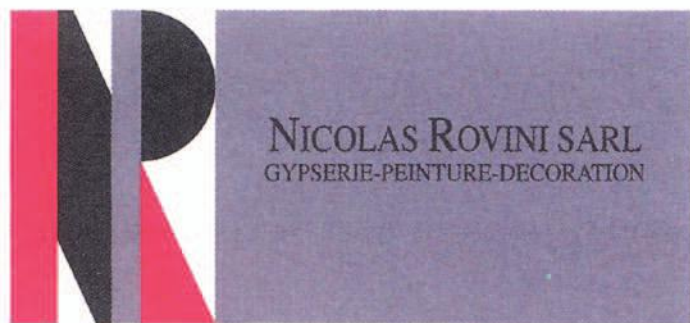
Nicolas Fournier

Groupements

- Aînés • Chrétiens-sociaux • Femmes • GAPA • Indépendants
- Jeunes • Starting-Block • Genevois sans frontière

Commissions

- Aménagement-Logement • Économie • Finances et Fiscalité • Enseignement
- Environnement-Agriculture • Intégration et droit de la personne • Judiciaire
- Santé-Social • Sécurité • Transfrontalière • Transports



NICOLAS ROVINI SARL
GYPSERIE-PEINTURE-DECORATION

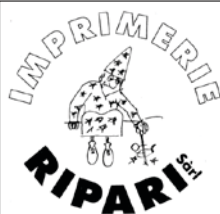
19 rue de la Maison-Forte - 1287 Laconnex Genève
Tél.: 022 756 11 07 - Fax : 022 756 14 54
Mobile : 079 423 32 54 - rovinini@bluewin.ch



Gestion immobilière
Fiduciaire

Barthélémy Roch

E.I. Fides Immo Sàrl
6, chemin du Moulin-de-Vert
1288 Aire-la-Ville
Tél. 022 850 00 15
Fax 022 850 00 15
roch.barthelemy@bluewin.ch



**Venez nous trouver,
on va vous faire
des imprimés de qualité!**

Av. des Grandes-Communes 27 - 1213 Onex
Tél. 022 771 23 23 - Fax 022 771 41 12
E-mail: imp.ripari@bluewin.ch



LOCATELLI
MAX ET SERGE LOCATELLI
ELECTRICITÉ - DEPUIS 1962

Rue de Genève 3
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 348 33 55
www.locatelli-electricite.ch

Installations électriques
courant fort et courant faible
Dépannage - SWISSCOM Partner
Domotique - Câblage informatique

BOCCARD PARCS et JARDINS SA

Une force de la nature.

Route de la Croix-en Champagne 6 - La Petite-Grave - 1236 Cartigny
Tél. 022 798 43 43 - Fax 022 791 05 52



Ch. de la Marbrerie 6
CH - 1227 Carouge
Tél: 022 343 89 50
Fax: 022 343 14 41
Mail: info@bosson.ch
Web: www.bosson.ch

SE CHAUFFER AU MAZOUT
LA SOLUTION

**La chaleur
sous toutes ses formes**

Mazout, diesel, carburants,
station service 24/24, charbon,
bois de cheminées, charbon de bois,
gaz, location de grilles/broches,
révision de citernes.



Edouard BRUN & Cie S.A.

Agence immobilière

La dimension humaine

Rue Sillem 6 - CH-1211 Genève 6 - Tél. 022 718 19 60 - www.regiebrun.ch



Le bonheur d'une naissance

Clinique des Grangettes
Genève

Clinique des Grangettes - 7, chemin des Grangettes - CH-1224 Chêne-Bougeries - +41 22 305 01 11 - www.grangettes.ch